

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Le patronat empêche la revalorisation des retraites complémentaires : inacceptable !

Comme chaque année avant le 1er novembre, le conseil d'administration de l'Agirc-Arrco s'est réuni vendredi 17 octobre, pour discuter de la revalorisation annuelle des pensions de retraite complémentaire de celles et ceux ayant fait carrière tout ou partie dans le secteur privé.

Cela concerne 13,8 millions des 17 millions de retraité-es, dont un tiers de polypensionné-es public/privé.

La CGT, avec ses organisations Union confédérale retraité-es (UCR), Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT) et la Fédération des travailleur-euses de la métallurgie (FTM) ayant appelé à manifester vendredi, **revendique la prise en compte de l'inflation et un rattrapage d'au moins 10% pour compenser les sous-indexation des dernières années.**

Cela implique deux étapes : la revalorisation annuelle en CA de l'Agirc-Arrco et une renégociation de l'accord cadre, sans attendre 2027, pour obtenir la compensation.

Toutes les organisations syndicales ont donc demandé conjointement une revalorisation à 1% (inflation des douze derniers mois), et la CGT a demandé la réouverture des négociations.

Alors même que les réserves de l'organisme sont au plus haut à 88 milliards d'euros, soit le double de ce qui est exigé, le patronat a refusé de voter toute autre proposition que 0.2% d'augmentation, et a profité des règles de vote en sa faveur pour empêcher tout accord.

Il n'y aura donc aucune augmentation au 1er novembre.

Les trois organisations patronales (Medef, CPME, U2P) le justifient par la cohérence avec la discussion budgétaire qui commence au Parlement : le projet Lecornu, comme celui de Bayrou, prévoit dans le PLFSS une non-revalorisation des pensions de retraite du régime général, la double peine.

Le patronat entend aussi punir les retraité-es, actuel·les et futur-es, de la suspension même minimale, de la réforme repoussant l'âge de départ en retraite à 64 ans.

Le patronat révèle son vrai dessein : en accord avec un nouveau gouvernement à sa botte il veut baisser les pensions et futures pensions, au régime général comme dans les complémentaires, pour affaiblir le système actuel de retraites, par répartition et à prestation définie.

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



La CGT exige la réouverture immédiate des négociations pour permettre une revalorisation digne de ce nom, compensant l'inflation et les sous-indexations cumulées.

Les énormes réserves de l'Agirc-Arrco, capables d'absorber y compris l'abrogation de la réforme 2023, sont la preuve que l'argent existe pour financer des retraites dignes de ce nom, pour les retraité-es actuel·les et futur·es, pour les femmes lésées par les inégalités, pour les ouvrier·es et employé·es comme pour les ingénieur·es, cadres et techniciens (fortement concerné·es par l'Agirc-Arrco), comme pour les jeunes générations qui doivent avoir confiance dans le système de retraite.

Montreuil, le 20 octobre 2025